

l'enseignant

L'école libératrice



des Côtes d'Armor

Édito

Positivement

Positif tu devras rester

Dans ce dernier journal de l'année !

A l'impossible nul n'étant tenu, j'accepte cette mission.

Inédit et léger sera donc le ton.

Par vous remercier, je commencerai, vous les personnels de l'éducation, pour votre investissement durant ces derniers mois très particuliers.

Désolé de ne pas utiliser les messages vidéos ministériels dont vous raffolez !

En voilà une idée de cadeau qui est bonne, une compilation des messages du ministre, avec en bonus, toutes ses interventions médiatiques (coffret de 4 DVD d'une durée totale de 32h).

Il m'étonnerait que vous vous les offriez, vu que ces objets sont... circulaires !

Pas plus que vous n'achèterez des masques, ni des livres sur les constellations ou contenant le mot protocole (rassurez-vous, il y en a plusieurs).

Je vous proposerais bien les trilogies « Ordre-Contrordre-Désordre » ou « Y a qu'à, Faut qu'on, Quoi Que » (existe aussi dans la version ado YAKA FOKON KOIKE » d'un artiste dont l'acronyme est JMB.

Mais bon, redevenons enfin sérieux !

Votre plus beau cadeau sera de vous reposer, de pouvoir déconnecter tout simplement, un beau programme non ? Vous le méritez !

Il me reste à vous souhaiter, au nom de toute l'équipe du SE-UNSA 22, une...

moins mauvaise année 2021 (si si, c'est positif) !

SOMMAIRE

- | | |
|-------------------------------------|---------------------|
| 1. Edito | 4. Adhésion |
| 2. C'est vous qui le dites ! | 5. École inclusive |
| 3. 43 raisons de choisir le SE-UNSA | 6. Infos syndicales |

Déposé le 15/12/2020

ENSEIGNER
AUJOURD'HUI
93 BD E.PRIGENT
22000 St-Brieuc



Robin Maillot

Secrétaire Départemental

Syndicat des Enseignants

93 Bd Edouard Prigent
22000 St-Brieuc
Tél 02 96 78 71 52
22@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/22/>
<http://www.se-unsa.org>

L'enseignant des Côtes-d'Armor n° 57 / Décembre 2020

Directeur de publication Robin Maillot
N° CPPAP : 0923 S 08037-ISSN : en cours
Trimestriel - Imprimé par nos soins

Numéro 57
Décembre 2020

C'est vous qui le dites !

Honteux stratagème qui est le mien : afin de rester positif, j'ai laissé la plume à nos adhérents afin qu'ils témoignent de leur ressenti sur cette année écoulée, bien particulière ! J'avoue que j'ai bien fait, tant leurs retours ont été intéressants et variés. Cela valait vraiment le coup de leur donner la parole ! Et cela nous conforte dans notre analyse : vous êtes motivés pour faire au mieux votre métier, très fatigués par ces conditions particulières et exaspérés par l'impression que vous avez d'être oubliés par votre hiérarchie. Cela conforte aussi notre action, notre combat permanent, nos messages portés. Nulle exagération, un reflet parfait de ce que vous vivez... Lucides nous sommes et indispensable il est de connecter l'administration à la réalité de votre quotidien ! Merci à vous pour vos mots et pour votre investissement !

Robin Maillot

Je veux surtout dire "merci l'école !" Merci de nous permettre d'être présents chaque jour auprès des enfants, de les laisser vivre à peu près normalement : tellement besoin de lien social et d'insouciance ! J'ai écrit une petite acrostiche (MERCİ L'ÉCOLE), ce n'est pas très organisé mais ça reprend un peu l'année : (bon, vraiment un petit peu car il y aurait tellement à dire !)

Maîtresse, j'ai cassé mon masque !
Ecole à la maison, qui l'eût cru ?
Rires et sourires édentés mais masqués...
Covid 19, kesako???

Incroyable adaptation des enfants

Laïcité malmenée

Engagés, encore et toujours
Continuer à vivre ensemble
Organiser, désorganiser, réorganiser...
Laissons les enfants rêver
Et maintenant : À vos masques, prêt, partez pour 2021 !

Mon vœu : retrouver la possibilité d'être ensemble, de monter des projets, de partager un temps de convivialité avec tous les acteurs de l'école, etc. Bref, retrouver ce qui fait le sel de notre métier. Nous ne sommes pas des "passeurs de fiches", nous créons au quotidien des situations pour que chaque élève progresse suivant son chemin. La froideur du protocole sanitaire empêche tout cela aujourd'hui. Et on commence à percevoir la casse que cela va générer pour nos élèves...

Merci à vous pour votre soutien permanent, j'aurais aimé en avoir un peu de notre hiérarchie... Dont les priorités sont bien éloignées de nos difficultés quotidiennes. J'aurais aimé que l'on prenne de nos nouvelles, qu'on nous soutienne plutôt qu'on nous contacte et recontacte pour la formation. Chacun ses priorités et la mienne était de faire classe et de tenir, pas de prendre de mon temps précieux de repos pour assister à une formation que je n'ai pas choisie !

Merci de votre initiative. Je ne sais pas sur quelle planète ils sont mais avec leurs constellations et leur projet décolle, j'ai juste l'impression qu'ils sont dans une autre galaxie, voire la quatrième dimension !

Je suis enseignante et directrice dans une petite école rurale des Côtes d'Armor. Avant l'arrivée de l'épidémie, on avait décidé de changer les choses, de changer nos façons de travailler avec l'équipe. Trop de difficultés, trop d'inégalités, trop de disparités entre nos élèves, on sentait bien que notre façon d'enseigner n'était pas la bonne. Pourtant, c'était la seule à laquelle on avait été formés. Alors, il y a un an, on a discuté, on a cherché, on a tout remis en question et ça a marché. Alors évidemment, il était encore trop tôt pour avoir du recul sur les progrès des élèves, pour savoir si « statistiquement » on avait moins d'échec. Mais on avait déjà gagné au quotidien, les élèves étaient autonomes, avançaient à leur rythme, les élèves les plus à l'aise avaient pris l'habitude d'aider les plus en difficulté. Et en fonction des notions, ce n'était pas toujours les mêmes. On a ouvert nos portes, les enfants avaient le droit de circuler d'une classe à l'autre et d'aller ainsi vers les ateliers correspondant à leur niveau.

Et puis, le jeudi 12 mars, on nous annonce que nos écoles vont fermer. On a du mal à y croire, on ne sait pas trop comment expliquer cela à nos élèves. C'est un peu la panique, on veut qu'ils partent avec un maximum de choses à faire mais on n'a qu'une seule journée pour gérer ça. On vérifie les contacts des parents, on se dit au revoir bizarrement.

Pendant le confinement, on a continué à venir, chacun notre tour, pour accueillir les enfants de soignants. On n'a eu aucune consigne sanitaire, pas de masque, pas de gel, alors franchement, les premiers temps, on n'a pas fait attention. Et puis, au fur et à mesure que les semaines ont passé, on a commencé à prendre conscience que ce n'était pas si anodin d'accueillir précisément ces enfants-là et que peut-être, il allait falloir faire attention, à eux et à nous. Alors, petit à petit, on a mis de la distance, on a arrêté d'utiliser le crayon qui traînait sur la

table, on a reçu des masques, et, chose qui nous paraissait complètement inenvisageable un mois auparavant, nous les avons portés !

Cela fait maintenant trois semaines que nous avons rouvert, 50% de nos élèves sont revenus. On a mis en place des règles strictes, le fameux protocole sanitaire. Et on est revenu 50 ans en arrière du point de vue pédagogique ! Le matériel commun est devenu individuel, les élèves ont chacun leur table, à un mètre de distance les uns des autres. On oublie l'entraide, on oublie le travail en groupes, on oublie bien évidemment les déplacements entre classes. On a condamné la plupart de nos ateliers, les élèves ne peuvent plus prendre de responsabilités, le maître est redevenu omnipotent.

Je crois que c'est cela le plus dur pour nous. Ne pas voir l'aboutissement de tant d'efforts et revenir à une pédagogie dont on ne voulait plus... Les élèves s'adaptent, ils ne se plaignent même pas. Comme nous, ils sont prêts à accepter des choses qui ne nous semblaient plus possible. Ils ne nous voient plus qu'avec des masques, plus de sourires d'encouragement, de main posée sur l'épaule pour consoler. Je me sens loin d'eux, physiquement et affectivement. Que se disent-ils quand ils me voient me désinfecter les mains après avoir touché leur cahier ? Quand je leur demande de s'arrêter à un mètre quand ils courent vers moi ? Quand je leur répète à longueur de récréation « il n'y a pas un mètre entre vous ! » ?

Plus que jamais, cet épisode nous conforte dans nos choix pédagogiques, on ne veut plus enseigner comme ça. On le fera quand même, le temps qu'il faudra, mais il est clair pour nous que cette école individualisée, individualiste, précautionneuse, ne pourra pas devenir l'école de demain.

Enseignant.e mais aussi parent

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ un congé complémentaire au congé maternité ou d'adoption, spécifique aux enseignant.e-s et assimilé.e-s, en compensation des périodes de vacances scolaires couvertes par le congé maternité ou d'adoption ;
- ▶ un nombre de journées de garde « enfant malade » proportionné au nombre d'enfants ;
- ▶ un congé paternité d'un mois ;
- ▶ la possibilité d'adapter la durée du congé parental à ses besoins, y compris en-dessous de l'actuelle durée minimale de 6 mois.

L'Éducation nationale, l'autre monde du travail

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ la prise en charge par l'employeur d'une partie de la complémentaire santé ;
- ▶ l'abandon de la retenue d'une journée de salaire pour des autorisations d'absence d'une demi-journée ;
- ▶ des autorisations d'absence de droit et non sur autorisation pour événements familiaux et rendez-vous médicaux ;
- ▶ la création d'un comité d'intérêt collectif ouvrant droit à des avantages et tarifs préférentiels (culture, loisirs, séjours...) ;
- ▶ la visite médicale annuelle ;
- ▶ la prise en compte de toutes les demandes de temps partiel ;
- ▶ une retraite progressive dans les cinq dernières années de la carrière.

se-uns.org

Avec le SE-Unsa,
vous avez toutes
les cartes en main



À ce niveau d'engagement, je mérite un salaire décent !

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ une négociation salariale et indemnitaire tous les ans ;
- ▶ un compte individuel d'équipement professionnel ;
- ▶ l'accès aux heures supplémentaires pour tous les corps ;
- ▶ la suppression du jour de carence ;
- ▶ l'accès à la classe exceptionnelle pour tous ;
- ▶ un ratio hors-classe identique dans tous les corps sur la base du ratio le plus élevé ;
- ▶ la rémunération systématique de toute mission au service du collectif (coordination de cycle, Usep, coordination du parcours avenir...) ;
- ▶ le remboursement effectif et rapide de tout déplacement dans le cadre professionnel et l'augmentation du montant des frais de déplacements ;
- ▶ pour les remplaçants, l'augmentation et une réforme de l'ISSR avec la création d'une part fixe liée à la mission et une part variable liée à l'effectivité des déplacements.

Trop de pression, je dis stop !

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ un abaissement du temps de service devant élèves pour les enseignant.e-s afin d'intégrer dans leur temps de travail l'ensemble des activités professionnelles collectives et personnelles ;
- ▶ l'allègement et la simplification des tâches administratives ;
- ▶ des temps de travail en équipe organisés et gérés par l'équipe elle-même ;
- ▶ une demi-journée hebdomadaire sans aucune obligation professionnelle.

Des élèves en plus ou en moins, ça change mon travail au quotidien !

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ des effectifs limités et adaptés :
 - 24 élèves par classe de la maternelle au lycée général et technologique comme au lycée professionnel ;
 - 20 élèves par classe pour les établissements des territoires les plus fragiles ;
 - 12 élèves dans les Segpa et Érea ;
 - 10 élèves pour les Ulis ;
 - 12 élèves pour les dispositifs UPE2A ;
 - 15 élèves maximum dans les classes de tout-petits en maternelle ;
- ▶ des seuils spécifiques pour des classes spécifiques : classe à triple niveau et plus, grande section de maternelle, CP, 6^e, 2^{de}, enseignements nécessitant des conditions pédagogiques ou de sécurité particulières ;
- ▶ le renforcement des équipes éducatives pluri-professionnelles (personnels d'éducation, psychologues, personnels de santé et sociaux) en fonction du nombre d'élèves et des publics accueillis ;
- ▶ des moyens supplémentaires et spécifiques permettant de renforcer la différenciation pédagogique dans la classe : développement du dispositif « Plus de maîtres que de classes » dans le premier degré et co-intervention au collège.

Un lieu de travail adapté et équipé, c'est une nécessité !

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ un plan de rénovation et d'équipement du bâti scolaire répondant aux enjeux pédagogiques et climatiques ;
- ▶ des salles de classe connectées, spacieuses et insonorisées ;
- ▶ des espaces de repos, de travail et de restauration pour les personnels ;
- ▶ une formation sur la santé et la sécurité au travail afin d'acquérir une vraie connaissance de l'ensemble des documents et procédures d'alerte (RSST, RGD, Duer).

Je dois pouvoir « bouger »

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ une mutation facilitée pour les collègues qui ne relèvent pas des priorités légales ;
- ▶ la prise en compte d'ascendants à charge ;
- ▶ la prise en compte de la durée de séparation sans restrictions.

Ma formation, ce n'est pas une option !

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ une formation continue régulière sur les temps de service ;
- ▶ une plateforme locale de recueil des besoins de formation ;
- ▶ des formations spécifiques pour réussir la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ des formations régulières aux gestes de premiers secours ;
- ▶ un accompagnement pédagogique et administratif soutenu pour les entrants dans le métier.

Je ferai ce métier toute ma vie, ou pas...

Le SE-Unsa revendique :

- ▶ la mise en place d'un conseiller mobilité professionnelle entièrement dédié à l'accompagnement de chaque agent dans son projet ;
- ▶ un bilan de compétences pour chaque agent qui le souhaite ;
- ▶ la possibilité d'explorer un nouveau métier avant de prendre une décision définitive de mobilité professionnelle.



Titulaires	Echelons										
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Classe normale											
Pte. Contractifs, PsYEN, CPE, P.L.P, P.EPs	165 €	168 €	173 €	179 €	185 €	195 €	209 €	221 €	236 €	252 €	
Aggrégé	187 €	192 €	203 €	217 €	232 €	247 €	266 €	284 €	300 €	311 €	
B.A amaisable	170 €	177 €	188 €	197 €	207 €	222 €	238 €	253 €	264 €	284 €	
Instituteur	148 €	153 €	158 €	164 €	172 €	185 €	198 €	210 €	220 €	240 €	
Préc. CE d'EPs, AE	151 €	159 €	169 €	179 €	184 €	195 €	209 €	221 €	236 €	252 €	
Hors-classe											
Pte. Contractifs, PsYEN, CPE, P.L.P, P.EPs	221 €	224 €	231 €	238 €	246 €	259 €	276 €	291 €	302 €	320 €	
Préc. CE d'EPs	175 €	184 €	195 €	206 €	223 €	250 €	334 €	347 €	365 €	400 €	
Aggrégé	284 €	300 €	311 €				334 €	347 €	365 €		
Classe exceptionnelle											
Aggrégé	311 €						334 €	347 €	365 €		
Pte. Contractifs, PsYEN, CPE, P.L.P, P.EPs	261 €	276 €	291 €	311 €			334 €	347 €	365 €		
Préc. CE d'EPs	233 €	252 €	268 €	298 €	302 €						

CONTRACTUELS		CPE, CE, PsYEN	
Indice	Indice de base	Indice	Indice
< 400	401 à 500	> 500	
105 €	137 €	171 €	

RETRAITÉS	
Pensions	Pensions
< 1.800 €	1.800 à 1.850 €
105 €	130 €
	140 €

SITUATIONS PARTICULIÈRES	
Temps partiel, congé de formation, congé parental	pro rata du salaire
	41 €

Instructions pour le prélèvement fractionné

- ▶ Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- ▶ Dater et signer
- ▶ Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un Rib ou un Rice.

Crédit d'impôt 66% de votre cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-UNSA. Vous acceptez de ne pas contester le droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : récurrent

Référence Unique Mandat :
 (Réservez au créancier)

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un Rib ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur	Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981
Vos Nom Prénom (*) :	Nom : Syndicat des Enseignants - UNSA
Votre Adresse (*) :	Adresse : 209 Boulevard Saint-Germain
Code postal (*) :	Code postal : 75007
Ville (*) :	Ville : PARIS
Pays (*) :	Pays : FRANCE
IBAN (*) :	
BIC (*) :	
Le (*) :	
A (*) :	
Signature (*) :	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier pour la gestion de sa relation avec son client. Elles ne sont destinées qu'à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels qu'énumérés aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. * Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Adhères et profitez dès à présent :

- ▶ de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mutation, avancement, RDV de carrière) ;
- ▶ de notre appui, aide, soutien via nos militants de proximité ;
- ▶ de notre communication électronique ;
- ▶ de nos publications à votre domicile ;
- ▶ de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

Nouvel adhérent Renouvellement

Nom d'usage : _____
 Prénom : _____
 Nom de naissance : _____
 Née le : _____
 Adresse personnelle : _____
 Portable : _____ Téléphone : _____
 Adresse méli personnelle : _____
 Département de rattachement : _____
 Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice : _____

JE SUIS

Retraité(e) Insti(t) PE Cerifié(e) CPE P.L.P P.EPs Agrégé(e)
 Bi-admissible AE PECC CE d'EPs PsYEN (option.....)
 Contractuelle : enseignante, CPE, PsYEN (option.....)
Ma discipline 2^e degré :

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) :

Echelon : Classe normale Hors-classe Classe exceptionnelle

JE SUIS

AESH AED **Stagiaire : 50 €**

Temps complet Temps partiel : % CIM, CID
 Disponibilité Congé parental Congé de formation

Montant de la cotisation : _____

Mode de paiement : Chèque Prélèvements fractionnés automatiques (*) ; Première demande Renouvellement

J'adhères au Syndicat des Enseignants-Unsa

Date : Signature : _____

À retourner à :

SE-UNSA 22
93 Boulevard Edouard Prigent
22 000 SAINT-BRIEUC

Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur SE-UNSA.ORG



École inclusive

vue par notre ministre et un personnel Enseignant
Référént Handicap

Je viens d'éplucher le dernier compte-rendu du Comité National de Suivi de l'École Inclusive, une lecture que j'attendais avec impatience (ne me dites pas que vous y avez cru) ! <https://www.education.gouv.fr/ecole-inclusive-comite-national-de-suivi-du-9-novembre-2020-307119>

Un grand moment d'autosatisfaction pour le Ministre de l'Éducation nationale et la Secrétaire d'état en charge des personnes handicapées. Une description quasi idyllique de notre École Inclusive, j'en ai presque les larmes aux yeux... La promotion des intentions gouvernementales... Le tout ponctué de chiffres, graphiques, cartes et statistiques en tout genre... Au moins, je sais à quoi sert le temps passé à renseigner les enquêtes diverses et variées ! Et c'est consternant... Un détail qui a son importance, il n'y pas de représentants du personnel dans ce comité de suivi ! Il ne manquerait plus que ça, qu'on convie les principaux acteurs...

Dans ce compte-rendu, on y met en avant :

- Une augmentation de la scolarisation en milieu ordinaire... Mais scolarisation choisie ou scolarisation subie (à défaut de) ?
- Une diminution du nombre d'élèves dans les établissements spécialisés, présentée comme une conséquence de l'augmentation précédente... ou l'inverse ?
- Une forte croissance du nombre d'élèves accompagnés... Mais pas un mot sur tous ceux qui sont en attente d'un AESH.
- Le déploiement des Unités d'Enseignement Externalisées... Mais pas un mot sur la réduction du temps de scolarisation pour les élèves qui restent à l'interne de l'établissement. Et oui, la politique du « à moyens constants » ne permet pas de maintenir une offre de temps scolaire pour tous.
- L'augmentation du nombre de dispositif ULIS... Mais pas un mot sur les manques encore nombreux et les listes d'attente qui s'allongent.
- Les PIAL : intentions louables... Mais surtout un OGP (outil de gestion de la pénurie) ou un miroir aux alouettes.
- Les Équipes Mobiles Ressource... Encore bien flou et à moyens constants, donc on va déshabiller Paul pour habiller Jacques, un classique dans notre ministère...

J'arrête là, je trouve plus pertinent de vous livrer la synthèse d'une semaine ordinaire au service de l'École Inclusive et au chevet de ses acteurs... Illustration du décalage entre le discours ministériel et la réalité de terrain dans la mise en œuvre, bienvenue dans le monde réel de nos campagnes costarmoricaines !

Ÿ- Alerte d'une école, dégradation importante de la situation d'une élève scolarisée à temps complet sur un dispositif ULIS école, à défaut de place en IME (elle y était pourtant scolarisée depuis 3 ans dans son département d'origine) : pas de soins, en attente de SESSAD, la famille ne trouve ni médecin traitant ni les spécialistes dont l'enfant a besoin... Saisine de la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) qui me demande ce que j'attends de cette démarche... J'hallucine !

Ÿ- Autre école : toute la communauté éducative mise à mal par l'accueil d'un élève de 3 ans, violences dirigées vers les adultes comme vers les autres enfants, mises en danger multi quoti-

diennes de l'élève, des autres enfants, de l'AESH (en arrêt, accident du travail alors qu'elle contenait physiquement l'élève avec l'enseignante), souffrance collective et aucun bénéfice pour l'élève qui a besoin de toute autre chose que d'École actuellement... Et les 24 autres élèves de la classe pendant ce temps ?

Ÿ- Autre école : 4 ESS dans la journée pour des élèves du dispositif ULIS.

Pour un des élèves (sortant du dispositif en fin d'année scolaire) le projet est clair, réfléchi, adapté à ses besoins, la poursuite au sein d'un dispositif ULIS Collège l'an prochain est envisagée... Ombre au tableau, je dois prévenir la famille qu'il n'y aura peut-être pas de place à la rentrée prochaine (plus de demandes que d'offres sur le secteur)... Quel plan B et dans quelles conditions ?

Une note positive (heureusement qu'il y en a !) : pour les 3 autres situations, constats d'évolution positive, d'apaisement, de restauration des élèves et de progrès dans les acquisitions scolaires... Et oui, quand l'orientation est appropriée aux besoins et que les prises en charge sont effectives, ça fonctionne !

Ÿ16h30 le même jour, je termine la journée par une heure passée à écouter et soutenir la psychologue de l'Éducation nationale qui craque : charge de travail, secteur énorme et besoins importants mais aussi et peut-être surtout un questionnement profond sur la pratique professionnelle « imposée » par les demandes injonctives de l'institution.

ŸEt de chaque contact avec les collègues émergent les mêmes ressentis : solitude, épuisement, incompréhension face à la lourdeur administrative, sentiment d'impuissance à pouvoir exercer son métier sereinement face aux situations compliquées... La crise sanitaire actuelle – même si elle vient renforcer – n'est pas la seule responsable et malgré toute mon empathie et mon soutien aux collègues, ça ne suffit pas.

ŸDes notifications MDPH qui tombent et encore des accompagnements humains qui ne pourront pas être mis en place cette année faute de moyens... Des équipes et des familles à qui il faut expliquer l'inexplicable !

ŸPassage par la messagerie professionnelle : et une demande de remontée chiffrée, une de plus, pour presque demain... Ce sera quand je pourrai ! Et des collègues qui demandent quand je peux prévoir une ESS... Ce ne sera pas possible pour tout le monde et je vais devoir créer de la frustration supplémentaire.

ŸUn dernier mot : je viens de saisir les coordonnées du 266 ième élève de mon secteur (certains de mes collègues sont plus « chargés » que moi encore) dans ma classe virtuelle. Je ne vois pas comment assumer mes missions pour chacun d'entre eux (mais on l'écrit au DASEN depuis plusieurs années qui nous répond, au mieux, qu'il a d'autres priorités). L'enseignant référent handicap est souvent le bouton sur lequel on appuie quand il y a le feu... Je n'ai pas de vocation de pompier et le ressort du bouton risque de casser.

Alors non, Monsieur le ministre, la réalité de terrain de l'École Inclusive, ce n'est ni le pays des Bisounours ni celui de Candy. En plus de certains élèves, les professionnels qui la font vivre au quotidien souffrent ! Et ça ce n'est pas quantifié par vos statistiques en tout genre, mais c'est pourtant un constat édifiant de la triste réalité d'une école inclusive, soi-disant une priorité de votre gouvernement Je crains par ailleurs que la crise sanitaire actuelle soit un prétexte pour généraliser des pratiques qui sont tout sauf de l'inclusion, j'espère avoir tort !

Un personnel référent du 22

Infos Syndicales

Positives ?

A vous de juger... En tout cas pour ce qui est de notre action au niveau départementale depuis cette rentrée, le point positif est que vous n'êtes pas seuls ! Nous agissons, informons et alertons régulièrement l'administration pour qu'elle sache ce qui se passe, ait connaissance de vos difficultés, intervienne lorsque ce n'était pas fait. Nationalement, comme localement, nous montrons que notre syndicat SE-UNSA est utile et, entre nous, heureusement que les représentants du personnel sont là !

Loi de transformation de la Fonction publique : Merci au ministre et au recteur de nous avoir enfin communiqué la liste des personnels de l'Éducation nationale ! Petit détail : il a fallu menacer d'aller au tribunal pour les avoir... A signaler que le premier envoi qui a été fait par le rectorat était sous forme de documents pdf. Après réclamation nous les avons eus sous format exploitable. Ah j'oubliais : le document reçu comprend tous les agents de l'Éducation nationale de l'Académie, soit 33 000 personnes. Positif ce nouveau « dialogue social » non ? ». Et je ne vous parle pas des mutations pour lesquelles vous avez juste eu une laconique formule d'obtention ou non de poste, sans plus d'explications. Assurément un vrai progrès pour tous cette loi !

Au passage, nous vous invitons à signer la pétition UNSA Éducation « Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant-es du personnel » : <https://questionnaire.unsa-education.com/index.php/724428?lang=fr>

Indemnité pour les directeurs : elle devrait être versée en décembre, à ceux qui sont en poste en septembre, donc on élimine ceux qui ont fait fonction depuis mars dernier et qui ont eu une très lourde charge de travail durant la crise sanitaire (collègues qui ont changé de poste, qui sont partis à la retraite, qui ont fait l'intérim)... Un scandale que nous continuons à dénoncer !

Agenda social direction d'école. A ce jour, pas de nouvelles des

Le SE-Unsa n'appelle pas maintenant à une grève nationale

Le SE-Unsa ne souhaite pas maintenant appeler à une grève au mois de janvier. Pour le SE-Unsa, le mois de janvier n'est pas le bon moment pour une journée de grève alors que nous pourrions collectivement avoir besoin de recourir à la grève après les conclusions du Grenelle de l'Éducation et les éventuels projets gouvernementaux en découlant, conclusions attendues pour février.

Le SE-Unsa sait que chacune et chacun réfléchit à sa participation avec de multiples préoccupations, tant pédagogiques que financières, qui plus est si les mobilisations se multiplient. En janvier, ces préoccupations pèseront alors que de nombreux élèves, particulièrement au lycée, reprendront leur scolarité totalement en présentiel. Le coût sur la feuille de salaire compte également, alors que de nombreux foyers, y compris chez les personnels, subissent des pertes de revenus provoquées par la crise.

Faire grève, c'est aussi porter un message clair pour être audible et obtenir le soutien de l'opinion publique.

Une loi pluriannuelle de programmation budgétaire qui doit venir donner les moyens à l'École et reconnaître les personnels est annoncée depuis des mois. Jusque-là, elle n'a pas été confirmée et précisée. Alors que les retards accumulés pour notre système éducatif et ses personnels sont considérables, le SE-Unsa fait de l'obtention de cette loi de programmation un objectif central. Il a également averti le ministre que cette loi ne pourra pas servir à faire passer des projets qui ont pu circuler et qui visaient à alourdir les obligations des personnels.

Selon le calendrier ministériel, c'est en février qu'on devrait connaître les intentions du gouvernement à l'issue de son Grenelle de l'Éducation. Pour le SE-Unsa, ce sera le moment pour juger et envisager la construction d'une journée d'action qui devra alors être décisive comme l'avait été, par exemple, celle du samedi 30 mars 2019 contre une partie de la loi pour une École de la confiance. En attendant cette échéance de février, le SE-Unsa agit dans les espaces de dialogue social actuellement ouverts ainsi qu'après de l'ensemble des déci-

avancées qui pourraient être confirmées prochainement. Au passage, nous rappelons que le SE-UNSA porte le sujet de la direction d'école depuis 20 ans et que, n'en déplaise aux adeptes du tout ou rien, c'est grâce à la signature du seul SE-UNSA qu'ont débuté l'augmentation es décharges et des rémunérations... Rappel de l'action du SE-UNSA depuis 20 ans : <http://sections.se-unsa.org/22/spip.php?article2120>

Prime informatique : Pas pour tous !

Le ministre de l'Éducation nationale a décidé de ne pas attribuer la prime informatique de 150 € aux CPE. Cette décision incompréhensible prouve une fois encore la méconnaissance qu'a le ministre du travail et des missions des CPE. Face à cette injustice, le SE-Unsa appelle à la signature d'une pétition intersyndicale afin que le ministre revienne sur sa décision. Je signe la pétition : <http://prime-equipement-pour-les-cpe.fr>

Et nous n'oublions pas les documentalistes eux aussi oubliés et directement exclus dans le décret. Lire le communiqué de presse commun : https://enseignants.se-unsa.org/IMG/UserFiles/Files/20201126_CP_profs_doc.pdf

Nous continuons également le combat pour les conseillers pédagogiques et ERUN eux aussi exclus, puisque pas devant élèves.

Contractuels recrutés pour faire face à la crise Covid : sur les 41 annoncés initialement, il y en aura 25 de recrutés (corrélés au nombre de personnes en arrêt car vulnérables).

Bac 2021 : des décisions urgentes à prendre

Le SE-Unsa demande au ministre de tenir compte des attentes unanimes des personnels et d'annoncer au plus vite, avant les vacances de Noël, des décisions définitives qui fixent un cap lisible et qui permettent à tous, élèves et enseignants de travailler dans la sérénité.

deurs pour faire entendre la voix et les revendications légitimes des personnels.

Les mois de crise sanitaire et le drame de Conflans Saint Honorine ont redémontré à l'opinion publique, si c'était nécessaire, le rôle essentiel de l'école publique et le constat qu'elle tient grâce à l'engagement des personnels au quotidien, en période de crise comme en période « ordinaire » qui ne l'est jamais. Il est essentiel de continuer à travailler ce soutien de la Nation à son École, en témoignant au quotidien de la réalité de nos métiers et de l'importance que nous lui accordons.

Pour le SE-Unsa, quelles que soient les modalités d'action, les personnels ont un message essentiel à faire passer ensemble : la complexification et l'alourdissement des missions d'enseignement et d'éducation ont augmenté beaucoup plus vite que les salaires et les moyens donnés à notre système éducatif en personnels, en accompagnement et en formation notamment.